

N° 2 Mars 2002

enjeux

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU PAYS ORNE-MOSELLE

Page 2 - 3

communauté



► Une fiscalité
Communautaire,
pour quoi faire ?

Pages 4 - 8

environnement



► Déchetteries : une
politique communautaire
ambitieuse
► Avec la collecte sélective,
nos déchets ont de
l'avenir !

Page 9

économique



► Zones d'activités : état
d'avancement des travaux

Page 10 - 11

en passant par...



► Moyeuve-Petite

Pages 12

événements

► Concours de logo
► Agenda

Editorial

Une année 2002 riche en projets et réalisations

Créée en 2000, la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle est une structure toute jeune et les tâches à accomplir sont fort nombreuses.

L'année 2002 sera donc riche en projets et en réalisations.

Je citerai notamment l'installation de la Fournée Dorée sur la zone de Sainte-Marie-aux-Chênes et la construction d'un bâtiment relais sur la zone communautaire de Clouange-Rosselange avec, à la clé, la création de près d'une centaine d'emplois.

Mais si le développement économique favorise l'emploi et la prospérité, il demeure tout aussi vital de prendre en compte l'environnement.



Ainsi, nous allons nous attacher à mettre en place partout où cela n'est pas déjà fait, la collecte sélective des déchets. Et puisque la Communauté de Communes a la vocation, de par sa compétence en matière d'environnement, de prendre en charge la collecte et le traitement des ordures ménagères sur l'ensemble des 13 communes adhérentes, il est logique que les habitants de ces communes bénéficient de prestations de qualité. Nous avons donc prévu, par un lissage sur une période de 3 à 5 ans, d'harmoniser l'ensemble du processus et d'aboutir, à terme, à une concession unique de service public.

Sur ces projets et bien d'autres, nous continuerons à œuvrer avec ténacité et

pugnacité pour donner à la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle et à ses habitants les meilleurs atouts pour réussir à se développer et à prospérer.

Vous pouvez compter sur nous !

Lionel Fournier

Président de la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle

Amnéville, Bronvaux, Clouange, Marange-Silvange, Montois-le-Montagne,
Moyeuve-Grande, Moyeuve-Petite, Pierrevillers, Rombas, Roncourt, Rosselange,
Sainte-Marie-aux-Chênes, Vitry-sur-Orne.

Une fiscalité Communautaire pour quoi faire ?

Toute collectivité a besoin de ressources pour mener à bien ses politiques dans le cadre de ses compétences. Il en est de même pour la CCPOM. Les élus communautaires ont décidé, lors de la création, de ne pas "charger la barque du contribuable" ou de l'usager et de pratiquer une fiscalité très raisonnable en offrant un maximum de services.



La fiscalité additionnelle

C'est dans cet esprit que le budget 2001 a été conçu avec une fiscalité additionnelle 4 à 5 fois inférieure aux moyennes nationales des établissements publics de coopération intercommunale.

Tableau comparatif de la fiscalité additionnelle

	% moyen de la fiscalité additionnelle des Communes en France	% appliqués à la CCPOM en 2001
Taxe d'habitation	2,070	0,545
Foncier bâti	3,090	0,618
Foncier non bâti	6,970	3,027
Taxe professionnelle	2,360	0,540

Cette nouvelle fiscalité communautaire constitue une charge supplémentaire minime pour la très grande majorité des ménages et a procuré 5 MF de ressources à la Communauté. Cet argent a été mobilisé dans les domaines tels que le développement économique, l'environnement, les ordures ménagères, la construction d'une déchetterie et des études pour des projets importants.

Répercussion chez un ménage de 4 personnes occupant une maison moyenne de 100 m2 habitables avec garages, grenier, jardin en 2001

Fiscalité	Fiscalité additionnelle Valeur locative brute = 18.922 F
Taux	
Taxe d'habitation = 0,545 %	15.237 x 0,545 % = 83 F
Foncier bâti = 0,618 %	9.461 x 0,618 % = 58 F
	Total fiscalité = 141 F soit 21,50 €

Répercussion chez différentes catégories professionnelles de la fiscalité additionnelle sur la taxe professionnelle en 2001

Catégories professionnelles	Base fiscale de taxe professionnelle	Taux	Montant
Petit commerçant	8.000 F	0,540 %	43,20 F soit 6,59 €
Débit de boisson, coiffeur...	16.000 F	0,540 %	86,40 F soit 13,17 €
Banque, cabinet médical, assurance...	60.000 F	0,540 %	324 F soit 49,39 €
Artisan	100.000 F	0,540 %	540 F soit 82,32 €

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères

La compétence déchets ménagers a été transférée intégralement des villes à la communauté. Le recouvrement incombe désormais à la CCPOM ainsi que la fixation des pourcentages et des produits. Lors de l'élaboration du budget 2001, le Conseil de Communauté a décidé de fixer à 13.000.000 F de montant à recouvrer chez les usagers pour environ 18.000.000 F de dépenses réelles. La différence est absorbée par le budget général.

Cette mesure a permis à un grand nombre de ménages de voir leur taxe diminuer sensiblement pour l'année 2001. Mais l'objectif est de faire supporter au plus juste prix le service complet de collecte et de traitement des déchets aux producteurs. Une période de lissage est prévue mais la hausse sera inéluctable dès 2002. Cette hausse maîtrisée sera accompagnée d'un service supplémentaire : le TRI SELECTIF.

Exemple : de baisse de la TEOM pour un ménage de 4 personnes demeurant à ROSSELANGE assujetti auparavant à la TEOM

Rosselange 2000	CCPOM 2001	Différence en francs	Différence en pourcentage
837	631	- 206 F soit - 31,40 €	- 24,6 %





Le tri sélectif, déjà pratiqué dans 6 des 14 villes de la communauté de communes du pays Orne Moselle, fera son apparition à compter du mois de mai à Rosselange, Clouange et Vitry-sur-Orne

Avec la collecte sélective, nos déchets ont de l'avenir !

Pourquoi cette collecte ? A quoi sert-elle ? Revue de détails

225 kg de déchets par an et par habitant.

Notre production de déchets ménagers ne cesse d'augmenter. Au cours des trente dernières années, elle a été multipliée par 2 en France.

Les 53.227 habitants de la communauté de communes du pays Orne Moselle produisent, chaque année, plus de 12.000 tonnes d'ordures ménagères, soit 225 kg an/hab.

De plus en plus d'emballages.

Les styles de vie ont changé.

Autrefois, on faisait ses courses quotidiennement. Aujourd'hui, on les fait une fois par semaine voire une fois par mois. Les produits sont conservés plus longtemps et doivent être emballés en conséquence. Les modes de consommation et de conditionnement des produits ont aussi évolué. Ainsi, à titre d'exemple, les portions individuelles ont-elles remplacé la tartine pour le goûter des enfants.

Actuellement, boîtes en carton, en

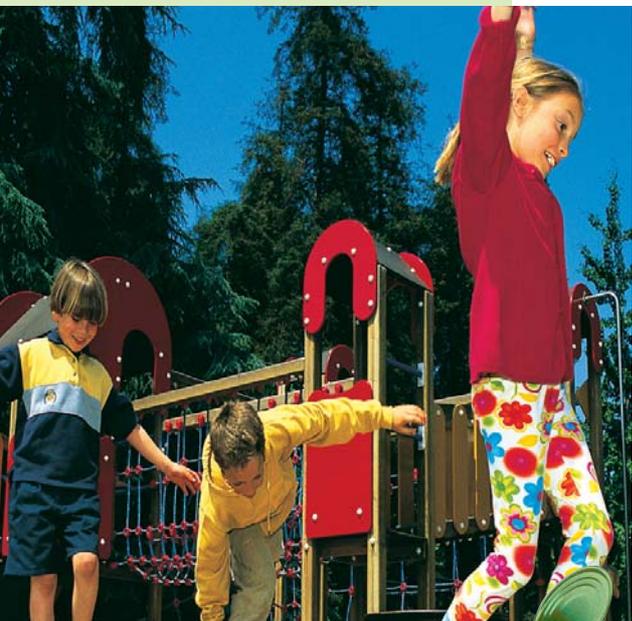
métal, bouteilles en plastique ou en verre, briques alimentaires représentent environ 50 % du contenu de nos poubelles !

**Emballages ?
Vous avez dit
emballages ?**

Quand on pense aux emballages, on pense souvent aux papiers qui entourent le cadeau... ou aux cartons contenant des produits. Mais la notion d'emballage est beaucoup plus large ; ainsi, les bouteilles en verre, en plastique, les boîtes en métal sont-elles aussi des emballages.

Trier pour recycler.

Pour être recyclés, les emballages ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères. En effet, si cela est le cas, ils se salissent mutuellement et sont alors irrécupérables. C'est pourquoi, la solution passe par chacun d'entre nous : il faut que nous apprenions à séparer ce qui est à recycler de ce qui ne l'est pas.



Photothèque : Eco-Emballages

L'acier, recyclable à l'infini.

L'acier des boîtes de conserve est à nouveau utilisé dans l'industrie sidérurgique. On peut, par exemple, le retrouver dans des pièces de moteur, des tôles, des boîtes de conserve...



Qu'est ce que la collecte sélective ?

Dans la «collecte traditionnelle», tous les déchets ménagers sont mélangés. Avec la «collecte sélective», vous séparez les emballages à recycler des autres déchets. Ils sont ainsi collectés séparément, ce qui permet de les recycler.





Des déchets, non ! Des matériaux à recycler, oui !

Nous nous débarrassons sans y penser de ces emballages. Pourtant, certains d'entre eux sont en réalité des matériaux que l'on sait recycler. Ils peuvent servir à fabriquer de nombreux objets que nous utilisons chaque jour. Les jeter est donc un gaspillage.

La collecte sélective, nous avons tous à y gagner !

La réglementation relative à l'élimination de nos déchets ménagers est de plus en plus stricte. Elle vise à favoriser des solutions plus respectueuses de l'environnement et du cadre de vie. Elle permet de faire face au véritable problème de santé publique posé par l'élimination de nos ordures ménagères.

Protéger l'environnement.

Ainsi, la mise en décharge de déchets ménagers sera interdite en 2002 pour les déchets qui peuvent être valorisés. Et 2002, c'est demain ! Nous devons donc, dès maintenant, mettre en place des solutions nouvelles. Le recyclage en est une. Il contribue à la préservation de ressources naturelles telles que le bois, le fer, le pétrole. Mais attention, pas de recyclage sans tri, ni collecte sélective !

*Dès le 1er Mai,
le tri sélectif arrive à
Vitry-sur-Orne,
Rosselange et Clouange*

Le cycle des papiers et des cartons.

Les papiers et cartons redeviennent de la pâte à papier qui donne à son tour de nouveaux papiers et cartons.



Les barquettes prennent la route.

L'aluminium des boîtes de conserve, barquettes et boîtes boisson est, entre autres, recyclé dans la fabrication de pièces de voitures.



Une bouteille qui se tricote !

Les bouteilles en plastique sont transformées en fibres synthétiques destinées au rembourrage des peluches et à la fabrication de vêtements.





Photothèque : Eco-Emballages

Centre de tri : séparation des plastiques



Photothèque : Eco-Emballages

Créer des activités nouvelles.

Tout au long de la chaîne qui aboutit au recyclage, de nombreux professionnels interviennent pour collecter, trier, conditionner, transformer les matériaux.

L'impact économique est important au plan national comme au plan local.

Le développement de ces activités permet de maintenir et de créer des emplois locaux.

Maîtriser les coûts d'élimination de nos déchets.

L'enfouissement et l'incinération sont des procédés de plus en plus coûteux. La collecte sélective, parce qu'elle permet de limiter les quantités de déchets à éliminer, est un moyen efficace de maîtriser, sur le long terme, les coûts de traitement.

Trier, c'est l'affaire de tous et de chacun !

En triant, vous rejoindrez les 18 millions de français qui le font déjà tous les jours, et au-delà, les habitants des autres pays européens qui, eux aussi, mettent en place la collecte sélective. Vous êtes le premier maillon de la chaîne car sans tri, pas de recyclage. C'est avec votre participation, celle de vos voisins, vos parents, vos amis que nous réussissons. Il en va de la qualité de notre cadre de vie.

37 millions d'habitants trient déjà...

En 1998, 1 habitant sur 3 triait quotidiennement ses emballages ménagers.

En 2000, nous sommes 2 sur 3.

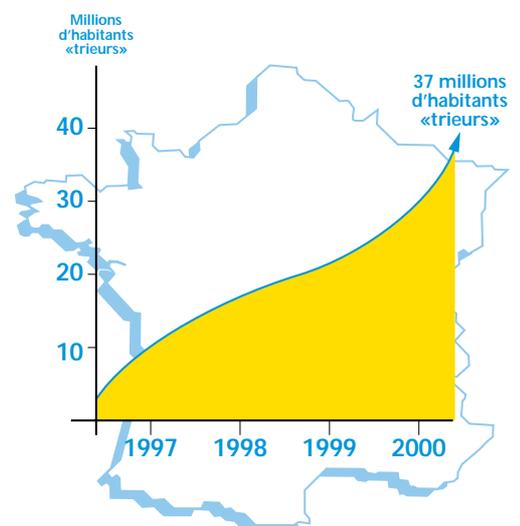


Photothèque : Eco-Emballages

Centre de tri : plastiques mis en balle avant leur transport vers les usines de recyclage.



Photothèque : Eco-Emballages





Etat d'avancement des travaux sur les Zones d'Activités

La Zone d'Activités de Sainte-Marie-aux-Chênes Haute Choux

La progression de ses marchés et le fort potentiel de développement que lui offre la situation privi-

de finition et le démarrage de la fabrication prévue pour le début du deuxième trimestre 2002 devrait pouvoir être tenu. Parallèlement, la Communauté de Communes a assuré, en décembre et janvier, la mise en place des réseaux d'assainissement, l'alimentation en gaz naturel et la mise en place des réseaux secs (alimentation électrique).

légée de cette zone par rapport aux pays étrangers proches, ont conduit la Fournée Dorée à commencer très vite la construction de ses bâtiments. Une voirie provisoire a ainsi été réalisée dès septembre dernier pour lui permettre un accès au terrain qui lui a été cédé. Aujourd'hui, l'ossature métallique des bâtiments est achevée, le bardage est en cours



L'ossature métallique des bâtiments est achevée

La Zone d'Activités de la Plaine Clouange-Rosselange-Rombas

La création d'un atelier relais, mis provisoirement à la disposition d'une entreprise, est un argument efficace pour attirer un investisseur potentiel.

de 1 300 m2 composé de 2 cellules et dont l'un a déjà trouvé preneur avec une entreprise réalisant des contrôles non destructifs sur des organes de machines.

Son installation est prévue, si tout se passe bien, pour le début du deuxième trimestre 2002. Les voiries provisoires sont réalisées, les réseaux partiellement posés. Les fondations qui doivent recevoir les poteaux du bâtiment sont coulées et si les conditions climatiques le permettent, le délai devrait être tenu.

C'est exactement la démarche que la Communauté de Communes a engagée avec la construction d'un bâtiment



L'installation est prévue pour le début du deuxième trimestre 2002.





en passant par...

Moy



En quelques dates

En **1792**, au mois de décembre, le premier registre d'état-civil a été ouvert par Etienne Lepape, le premier maire élu.

En **1862**, le 9 février, une première tranche d'importants travaux est inaugurée : réalisation de trois fontaines-lavoirs, création d'un caniveau central dans la Grand'rue et empiérement de celle-ci, construction d'un mur de soutènement appelé perren du haut du village.

En **1903**, la route du haut du village fut construite à la place du vieux chemin creux.

En **1908**, 51 candidats pour les 444 habitants que comptait la commune se présentèrent aux élections municipales.

En **1911**, le 21 juin, a été créée la société de musique qui est devenue La Renaissance.

En **1918**, le 19 novembre, à l'issue de la Grande Guerre, Moyeuve-Petite redevint française.



Moyeuvre-Petite

Bienvenue au pays des renards

Enclavé dans une vallée forestière, Moyeuvre-Petite se situe sur la route du Pérotin, appelé il n'y a pas si longtemps "La source d'eau chaude" qui attire, dès les premiers rayons de soleil, un public de plus en plus nombreux.

Un autre atout de la commune, sa forêt qui couvre 4/5e de sa superficie. Promeneurs et randonneurs peuvent à loisir y découvrir faune et flore diverses. Les cueilleurs de mousserons, morilles, jaunottes et autres champignons y sont connus.



Le calvaire de Corbas

La croix qui surplombe le village, familière à tous les habitants, a été inaugurée après la dernière guerre, en 1949. Elle matérialise le souhait formulé par tous les déportés et des habitants pendant l'occupation nazie. En effet, ils avaient fait le vœu d'élever un calvaire sur la côte Corbas pour fêter leurs retrouvailles et la fin de ce conflit.

Le calme et la raison

Le village est situé approximativement sur un axe Thionville-Briey. Durant de longs siècles, Moyeuvre-Petite et la ferme de Corbas firent partie intégrante de Moyeuvre-Grande, et il fallut attendre la loi du 20 septembre 1792 pour voir Moyeuvre-Petite devenir commune indépendante. C'est au milieu du XIXe siècle que furent entrepris les premiers travaux importants qui sont à l'origine de l'aspect actuel du village.

Avec la fin du paternalisme de la sidérurgie de Wendel, les com-

munes doivent se gérer seules. Moyeuvre-Petite joue alors à fond la carte de l'intercommunalité et la joue encore ; le but recherché étant, selon une expression célèbre de "dépenser mieux".

Malgré la faiblesse de ses moyens financiers, la commune joue la carte de la nature, de l'environnement et du cadre de vie afin de fidéliser ses habitants.

Le premier week-end d'août, Moyeuvre-Petite célèbre sa fête patronale (la Saint-Pierre-aux-Liens). Escargots, tête de veau, cochon de lait et autres cochonnailles attirent les gourmets des environs.

Carte de visite

- **Maire** : Ferdinand Jung, maire depuis mars 1965
- **Conseil Municipal** : 15 conseillers dont 9 femmes
- **Population** : 566 habitants
- **Superficie** : 543 hect. dont 451 hect. de forêt
- **Infrastructures** : mairie - 2 salles socio-culturelles - salle des fêtes - foyer des Anciens - salle polyvalente - écoles maternelle (1 classe) et primaire (2 classes) - terrain multisport - piste skate et roller - aire de jeux - espace multimédia
- **Associations** : La Renaissance (harmonie) - Souvenir Français - Fêtes et Loisirs - La Fario (pêche) - Les Parents de l'Ecole
- **Entreprises** : 1 garagiste - 1 exploitant forestier - 1 matelassier-décorateur - 1 couvreur - 1 carreleur
- **Monuments** : Eglise Saint-Pierre-aux-Liens consacrée le 01.08.1842 après démolition de la petite chapelle - Grotte à la Vierge datant de 1898 - Calvaire du Corbas - Croix des Anciens datant du XVIIe siècle, d'origine mystérieuse - Fontaine-Lavoir datant de 1862

Le blason de la commune

Écartelé en sautoir, au 1 d'or à la clé de gueules, aux 2 et 3 d'azur au barbeau d'or, au 4 d'or à la lance de gueules. On trouve les armes des anciens seigneurs, les ducs de Bar, représentés par les barbeaux. L'abbaye de Saint-Pierremont est représentée par la clé de Saint-Pierre tandis que l'abbaye de Gorze est, quant à elle, représentée par le fer de lance de Saint-Gorgon.



événelements

Dimanche 3 mars

■ **ROMBAS**
« Don Quichotte » par la
Compagnie pour rire théâtre
forain - Espace culturel-15h00

Vendredi 08 mars

■ **ROMBAS**
New York City Blues -
Espace culturel - 20h30



Dimanche 10 mars

■ **VITRY SUR ORNE**
4^{ème} édition du Semi
Marathon de la vallée de
l'Orne



Mardi 12 mars

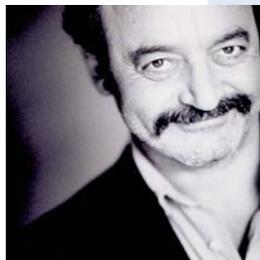
■ **MOYEUVE-GRANDE**
Soirée Théâtre avec le
théâtre de l'étoile
salle des fêtes - 20h30

Mercredi 13 mars

■ **CLOUANGE**
« Le Printemps des
Poètes »

Vendredi 15 mars

■ **ROMBAS**
Louis CHEDID
Espace culturel - 20h30



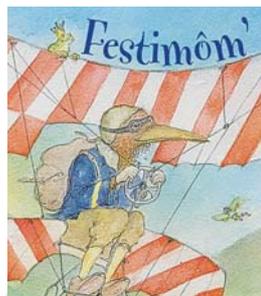
Samedi 16 mars

■ **MARANGE-SILVANGE**
SAINT-PATRICK - Salle
André Malraux-20h



Du 16 au 26 mars

■ **ROMBAS**
« Festimôm'2002 »
Festival Jeune Public



Dimanche 17 mars

CLOUANGE
« Marché de
Pâques » : dès
10 heures au gym-
nase de Clouange



Vendredi 29 mars

■ **ROMBAS**
Soirée indienne
DEVASMITA (Danse)
HATI (Musique du
monde)
Espace culturel - 20h30



Vendredi 5 avril

■ **ROMBAS**
Théâtre « Est-ce qu'on
ne pourrait pas s'aimer
un peu ? »
Compagnie Loyal du Trac -
Espace culturel - 20h30



Samedi 06 avril

■ **BRONVAUX**
Festival de Musiques

Mardi 09 avril

■ **MOYEUVE-GRANDE**
Musique slave et tzigane
avec le groupe ISKRA
Salle des fêtes 20h30

Dimanche 14 avril

■ **ROSSELANGE**
Grande Cavalcade



Mercredi 24 avril

■ **ROMBAS**
Chanson italienne
Gianmaria TESTA
Espace culturel - 20h30



Vendredi 26 avril

■ **ROMBAS**
Rock français - ANGE -
Espace culturel - 20h30

Dimanche 28 avril

■ **VITRY SUR ORNE**
Randonnée VTT
« des 2 vallées »



Dimanche 28 avril

■ **MARANGE SILVANGE**
Foire des Kénins sur le
Thème Tuning et Danse



Le Circuit des Mines sur
les routes de la Commu-
nauté fin avril.



La Communauté de Communes À LA RECHERCHE DE SON LOGO

Au terme d'une année et demi d'exis-
tence, la Communauté de Com-
munes souhaite se construire une
identité visuelle au travers d'un logo. La Com-
mission Communication de la C.C.P.O.M. a
voulu associer à la conception de ce dernier des
professionnels de la communication bien sûr,
mais aussi toute la population de son nouveau
territoire, jeunes et moins jeunes, pour tenter de
définir les lignes fondatrices de cette future
identité graphique.

En effet, qui d'autres que les habitants des
communes adhérentes connaissent mieux notre
région et ses composantes profondes comme sa
géographique, son histoire, sa vie économique
et sociale, ses traditions et ses coutumes... ?

Notre logo devra donc être l'expression, la
traduction de cette réalité, de notre réalité !

Nous sommes donc ouverts à toutes propo-
sitions et toutes initiatives exprimées au travers
d'un premier grand concours ouvert aux 55 000
habitants de notre collectivité, et d'un second
challenge réservé cette fois à toutes les écoles
primaires, collèges et lycées de la C.C.P.O.M. qui
bénéficiera quant à lui, d'une organisation par-
ticulière et d'une dotation spécifique.

Le règlement

- Le concours de logo s'adresse à tous les habitants de la Communauté de Communes sans limitation d'âge.
- Les travaux proposés peuvent revêtir toutes les formes d'expression graphiques et picturales (peinture, dessin, photo, travail informatique...) et utiliser tous les supports et toutes les techniques dans la limite d'un format maximum A3.
- Les travaux doivent être adressés au siège de la Communauté de Communes, centre Jean Burger, rue Alexandrine à Rombas, avant le 30 avril 2002 à minuit et devront obligatoirement comporter au dos les coordonnées personnelles du candidat (nom, prénom, adresse et numéro de téléphone). Ils peuvent, le cas échéant, être accompagnés par un texte explicatif.
- Un maximum de trois travaux par personne sera accepté.
- Ce concours est doté :
- d'un premier prix de 500 euros en bons d'achat FNAC
- d'un second prix de 250 euros en bons d'achat FNAC.
- Le jury, composé de 15 personnes, se réunira dans la première quinzaine du mois de mai pour statuer.
- Les meilleurs travaux feront l'objet d'une exposition qui se tiendra à Rombas au courant du mois de mai.